

Domaine public

150

Syndicats, à quel syndicalisme se vouer ?

Nous n'aimons pas. Aujourd'hui ça sent la tape sur l'épaule. L'amitié réconfortante a un goût de camomille. On parle aux collègues syndiqués comme le citadin disait « mon brave » aux paysans, avec dans la voix une jovialité condescendante, en toute sympathie, avec des bons conseils et des vœux pour une meilleure santé de l'Union syndicale suisse.

Des bons conseils non, mais des critiques, nous n'avons pas manqué en huit ans d'en adresser aux syndicats. Ce n'était pas encore les temps de la commisération. La condescendance allait dans l'autre sens. Les dirigeants syndicaux rabrouaient les intellectuels morveux de « Domaine public ».

Sur quoi portaient nos impertinences ? Quelques rappels chronologiques.

Nous remettons en cause (un des premiers numéros de D.P.) la notion fondamentale, dans la paix du travail, de la « bonne foi ». La bonne foi ne pouvait plus, à nos yeux, se limiter à la sincérité avec laquelle on signe les conventions collectives. Y a-t-il bonne foi lorsque tous les éléments de la discussion ne sont pas mis à disposition des deux parties ? Lorsque les livres de compte ne sont pas accessibles aux représentants des syndicats ? Lorsque la présence du syndicat n'est pas reconnue dans l'entreprise même (affichage, lieu de réunion, etc.) ?

— Nous demandions une réorganisation de l'information; on sait que nos appels pour la création d'un grand hebdomadaire syndical ne manquèrent pas; on voulait croire que ce n'était que pour y placer nos proses.

— Nous réclamions une volonté d'élargissement par une syndicalisation des cols blancs et pas seulement des cols bleus.

— Nous préconisons la syndicalisation des travailleurs étrangers. Il y a six ou sept ans, notre proposition était la suivante: l'adhésion à un syndicat aurait été liée à la délivrance du permis de travail. Ce recrutement obligatoire en quelque sorte n'aurait pas eu pour but d'engraisser les caisses syndicales, mais de leur donner les moyens d'accueillir, de former et de défendre les travailleurs étrangers.

— Gestion par les syndicats eux-mêmes des fonds des caisses de pension. L'épargne ouvrière, des mil-

liards, échappe aux travailleurs organisés. On sait qu'il s'agit là de notre cheval de bataille principal. Tous ces objectifs, qui furent nos propositions au cours de ces années, demeurent valables (sauf pour les travailleurs étrangers où l'occasion a été manquée).

Aujourd'hui les syndicats lancent la bataille sur un terrain constitutionnel. Ils veulent ancrer le mot « participation » dans la Constitution.

Les arguments qui justifient leur décision sont pertinents. Relevons les principaux.

unité syndicale réalisée sur un objectif concret, la campagne nécessaire au lancement de l'initiative rend possible une prise de conscience,

le jour où la participation sera menaçante, le patronat opposera des obstacles juridiques, comment reviser le Code des obligations ? Il prétendra qu'on ne peut le faire sans base constitutionnelle. Levons donc cet obstacle.

Tous ces arguments justifient pleinement l'initiative syndicale. « Domaine public » l'appuiera avec vigueur. Nous procurerons à tous les lecteurs qui nous le demanderont des listes de signature.

Mais il nous faut souligner aussi que l'initiative ne peut pas être la réponse unique à la situation actuelle. Ce n'est qu'une action, parmi d'autres, au niveau juridique et démocratique.

Elle ne peut, à elle seule, répondre à l'inquiétude diffuse. Ainsi il serait faux de s'imaginer que les grèves sont un phénomène marginal qui ne touchent que des entreprises de faible dynamisme, faisant un large appel à la main-d'œuvre étrangère. On feint dans cette explication d'oublier les grèves qui ont éclaté dans d'autres secteurs (enseignement, TV, etc.).

Les syndicats, sans phraséologie gauchiste, doivent tendre à un élargissement de leur action et de leur influence partout où il est concrètement réalisable. La gestion des fonds de pension, c'est le prix non du, mais d'un pouvoir économique important. La présence syndicale reconnue, dans l'entreprise même, c'est aussi un pouvoir, c'est-à-dire une présence inexpugnable.

A défaut de prendre le pouvoir, se donner des pouvoirs.

Sécurité de l'Europe, sécurité de la Suisse

1970 a été pour la Suisse une année importante sur le plan diplomatique. Les problèmes du monde extérieur se sont imposés aux moins informés des citoyens. Une négociation décisive s'est engagée à Bruxelles. Pourtant il serait faux de croire que les problèmes diplomatiques ne sont qu'économiques ou juridiques, qu'ils ne concernent que la Communauté économique européenne ou notre statut de neutralité brusquement confronté aux réalités du Tiers-Monde. Entre nos voisins immédiats et le grand large, une partie essentielle s'est aussi engagée sur le plan régional de l'Europe, une partie dont nous sommes absents pour l'instant, mais qui conditionne pourtant notre avenir puisqu'il s'agit de la sécurité européenne.

Un problème réel

Les guerres chaudes du Sud-Est asiatique, le développement des mouvements révolutionnaires dans le Tiers-Monde en particulier créent chez beaucoup d'Européens, et de Suisses également, l'impression que l'histoire se fait désormais en dehors de notre continent. Et que plus rien ne peut venir remettre en question le statu quo qui règne sur le Vieux Continent depuis 1945. Ce raisonnement n'est pas entièrement faux. Preuve en soit les événements de Hongrie ou le sort du printemps de Prague. Mais il

passé un peu vite sur le fait que malgré l'équilibre de la terreur nucléaire, qui seul a permis de figer une situation initiale absurde et des problèmes apparemment inextricables, les esprits évoluent et les données de la situation se modifient lentement. Qui peut soutenir de bonne foi que l'Europe de 1971 est la même que celle de 1955, bien que les frontières n'aient pas varié d'un centimètre, ni les régimes changé juridiquement de visage ? Les drames qui déchirent le monde asiatique, africain ou américain ne doivent pas nous faire oublier l'évolution qui se produit autour de nous et qui pèse aussi dans la balance des forces, tant il est vrai que la paix est aujourd'hui une construction indivisible.

Lié à la question allemande

Le problème de la sécurité européenne est lié à la question allemande. Les vainqueurs pensaient en 1945 avoir résolu cette dernière, au moins dans l'immédiat, en prenant eux-mêmes en charge le destin de ce pays, ramené, sauf en ce qui concerne la frontière polonaise, dans ses limites de 1937. Mais ils ne sont parvenus ni à maintenir l'unité de leur administration ni à neutraliser leurs zones d'occupation. Et les deux blocs, ayant créé chacun son Allemagne, n'ont eu de cesse qu'ils ne l'aient intégrée solide-

Bi-mensuel romand
N° 150 4 mai 1971 Huitième année

Rédacteur responsable: Henri Galland
Le numéro: 70 centimes

Abonnement pour 20 numéros:
Pour la Suisse: 12 francs
Pour l'étranger: 15 francs

Changement d'adresse: 50 centimes
Administration, rédaction:

Lausanne, Case Chauderon 142

Chèque postal 10 - 155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A., Renens

Aux articles de ce numéro ont collaboré:

Claude Bossy
Bernard Crettaz
Jean-Claude Favez
Jean-Pierre Ghelfi
Pierre-Antoine Goy
François Nordmann
Claude Raffestin

Le N° 151 sortira de presse le 18 mai 1971

(Suite de la page 1)

ment à eux, militairement, politiquement, économiquement et moralement.

La division du Reich est devenue ainsi un fait historique. Mais la prétention de la République fédérale allemande à parler au nom de l'ensemble du peuple allemand, la volonté américaine dans les années 50 de reprendre l'offensive face au monde communiste tendait à nier cette division, dans l'attente du soulèvement qui devait inévitablement entraîner la libération des pays socialistes. Aussi les Occidentaux, notamment l'administration Eisenhower et le chancelier Adenauer sont-ils restés sourds aux propositions des Soviétiques qui, en 1953-1954, proposèrent une conférence sur la sécurité européenne, dont le but aurait été la reconnaissance de jure de la carte européenne, afin d'éviter que l'Allemagne fédérale ne glisse entièrement dans l'orbite militaire américaine. Nul ne peut dire ce qu'auraient été les concessions offertes par les Soviétiques, puisque leurs interlocuteurs négligèrent de saisir la perche. Mais on peut penser, au vu de l'attitude russe dans la question autrichienne, que les offres du Kremlin auraient été au moins à la hauteur de son inquiétude, qui était réelle.

De de Gaulle à Brandt

C'est le grand mérite, sur le plan européen, du général de Gaulle, que d'avoir brisé le premier la solidarité négative des Occidentaux, en proposant en 1966 à l'Union soviétique une politique de détente et en accompagnant son offre d'un geste réel, le premier consenti au Kremlin depuis 1945, le retrait de la France de l'organisation militaire du Pacte atlantique. Après le dégel « au sommet » entraîné par l'affaire des fusées cubaines, de Gaulle comprit que si l'Europe occidentale — la France — voulait s'interposer dans le dialogue des deux super-grands et reprendre en main, même partiellement, son destin, elle devait tout d'abord créer un climat de confiance entre elle et l'Union soviétique, c'est-à-dire reconnaître franchement — et d'abord sur la carte — la situation qui résultait de l'issue de la Seconde guerre mondiale. Cette reconnaissance que, pendant des années, l'Occident avait effectivement refusée à l'Est, que Kennedy lui-même n'avait accordée qu'à moitié et comme à regret à Krouchtchev (rappelons la crise de Berlin) était bien en réalité la pierre de touche de toute politique de détente.

Depuis son arrivée aux Affaires étrangères, et surtout à la Chancellerie, Willy Brandt a poursuivi la politique gaullienne. Avec plus de succès en raison de la puissance réelle de son pays et du fait que la question allemande constitue le centre du problème de la reconnaissance juridique du statu quo européen. Ses efforts ont abouti notamment à la signature le 12 août 1970 du traité germano-soviétique de non-recours à la force, et du traité germano-polonais du 7 décembre sur la frontière Oder-Neisse.

Mais la route de la détente est sinueuse. Même si le gouvernement Brandt est prêt aujourd'hui à reconnaître que les accords de Munich sont caducs, ce qui serait un nouveau pas dans la voie de cette acceptation de la réalité, des obstacles nouveaux surgissent continuellement.

Les uns proviennent de la volonté des Russes de voir l'Allemagne fédérale accepter également ses frontières avec les autres Etats socialistes, c'est-à-dire en fin de compte de reconnaître juridiquement la République démocratique allemande, aveu suprême de la division du pays, carte ultime que ni Brandt, ni les Occidentaux — même pas la France — ne sont pressés de poser sur la table. D'autres difficultés sont dues aux réticences d'une partie de l'opinion publique ouest-allemande, dont le gouvernement Brandt doit tenir compte et à la volonté des Anglo-Saxons, ce qui l'oblige par exemple à subordonner la ratification des pactes germano-soviétique et germano-polonais aux progrès qui seront réalisés par les quatre anciens vainqueurs du Reich dans la question de Berlin.

De la détente à la conférence de sécurité

Ainsi apparaît-il à l'évidence que seule une négociation globale permettra maintenant d'aller de l'avant. Le Chancelier fédéral a épuisé presque toutes les possibilités de faire progresser la détente, dans le cadre de la diplomatie ouest-allemande. Il ne peut poursuivre son œuvre qu'avec l'appui, ou le consentement de ses alliés et de tous les pays européens épris de paix.

Cette constatation nous ramène à la conférence de sécurité européenne, dont le principe a été admis en décembre 1969 par l'Alliance atlantique, ce qui en dit long sur l'évolution des esprits. Certains pays, tels la Roumanie ou les Etats scandinaves ont d'ailleurs dépassé le stade des vœux pieux et s'emploient fort activement par des conversations bilatérales à en hâter la convocation.

Un discours prudent

Sur ce problème notre diplomatie est restée jusqu'à maintenant fort discrète, alors que depuis 1966 on pouvait espérer — et les signes ne manquaient pas — que Willy Spühler avait insufflé à notre politique étrangère un dynamisme nouveau et que son successeur poursuivrait et intensifierait encore l'œuvre de renouvellement entreprise. Le discours du conseiller fédéral Graber, le 3 décembre dernier, à Genève, s'inscrit-il dans cette voie ? Certes l'orateur a évoqué l'attitude positive prise par le Conseil fédéral à propos de cette conférence et il lui a même assigné des buts précis, conformes à notre politique étrangère : « consolider la détente, écarter les malentendus, rapprocher les points de vue, souligner les similitudes d'intérêts ». Mais c'est pour constater ensuite que tel n'est pas actuellement le but que paraissent poursuivre les pays intéressés à une telle réunion, à savoir — selon lui — pour le bloc de l'Est, une déclaration de renonciation à la force et, pour celui de l'Ouest, une réduction mutuelle et équilibrée des armements. Or, constate M. Graber, une telle renonciation demeurera inopérante si elle n'est pas assortie d'une clause d'arbitrage et une réduction des armements, certes souhaitable, ne peut concerner directement notre pays, qui ne fait partie d'aucune alliance militaire. Reste un troisième but possible, économique; notre pays ne pourra que répéter sa volonté de voir s'abaisser les discriminations, les barrières et les obstacles de tous genres qui se dressent entre les économies et entre les peuples. En réalité — et l'orateur ne l'a pas caché — le Conseil fédéral ne se fait guère d'illusion et ne voit de détente possible que dans une amélioration des rapports entre Moscou et Washington. « Mais il va sans dire que la Suisse reste disponible et que si tous les Etats intéressés le souhaitaient, elle serait prête à témoigner pratiquement de son esprit de solidarité, de sa volonté de participer et de contribuer à tous les efforts de rapprochement. Là encore, notre politique de neutralité ne fait pas obstacle à notre volonté de coopérer. »

Un tel langage, on le relève avec regret, frappe non seulement par sa prudence, à peine relevée des clauses de style habituelles. Il ne paraît plus correspondre à l'état actuel du processus de détente et constitue en réalité une dérobade devant nos responsabilités. Il faut souhaiter que notre diplomatie saura saisir l'occasion du prochain voyage en Finlande de son chef pour corriger le tir et donner son accord au projet de « salon des ambassadeurs » au cours duquel on aborderait, sans ordre du jour ni instructions détaillées, les éléments d'un règlement satisfaisant pour l'Europe.

Participer à son salut

Notre destin dépend toujours des deux super-grands. Il est vain de le nier. Mais il est tout aussi vain d'attendre d'eux la guerre ou la paix. Aujourd'hui moins que jamais alors que les deux blocs sont ruinés par leurs contradictions internes et incapables de faire face à la totalité de leurs engagements. Il n'y a pour un pays qui se dit neutre et épris de paix d'autre politique européenne possible qu'une consolidation de la détente qui passe aujourd'hui non seulement par un appui à la politique de Brandt, mais par une reconnaissance de jure de la carte

européenne que seule peut obtenir une conférence réunissant l'ensemble des pays européens. Et même les adversaires du communisme ne peuvent adopter maintenant un autre point de vue. Car l'autodétermination des pays socialistes — nous le voyons — ne sera pas le résultat d'une politique occidentale de roll back, comme voulait la pratiquer John Foster Dulles, mais l'aboutissement d'une évolution interne du bloc socialiste lui-même. Cette évolution a commencé. Elle a besoin de temps pour aboutir. On pourrait donc presque dire que contrairement à ce que l'Occident croyait dans les années 50, le temps et la détente travaillent contre le Kremlin. Mais que les dirigeants soviétiques n'ont pas d'autre politique à offrir à l'Europe, en raison de leurs difficultés orientales et de leur engagement moyen-oriental. Cette conférence de sécurité européenne, nous craignons qu'elle ne se détourne de son but premier qui est la poursuite de la détente. Mais il ne tient qu'à nous, en participant aux discussions préliminaires, bilatérales et multilatérales, puis aux négociations elles-mêmes, d'y défendre notre point de vue. Et pourquoi ne pas donner dans ce cadre régional une portée nouvelle à notre neutralité ? Reconnue par tous les Etats européens pour être un élément de la sécurité en Europe, elle ne serait dès lors plus contestable et cesserait de constituer le risque d'un handicap pour notre admission à l'ONU. Elle acquerrait une dimension nouvelle et se verrait liée à une politique active de détente.

Toutes ces raisons militent en faveur d'un engagement plus actif de notre part dans la question de la conférence européenne de sécurité. Les sceptiques et les prudents font remarquer que la marge de manœuvre du Conseil fédéral est étroite entre les nécessités de la grande politique (cette conférence après tout risque de n'être même pas convoquée) et les exigences populaires (Schwarzenbach n'est pas loin). A quoi l'on peut répondre que lorsqu'il y va de notre sécurité et de la paix de l'Europe, un peu d'audace n'est pas trop demander. Et seule une politique de mouvement convaincrat les multiples objecteurs qui voient le diable soviétique menacer de toutes parts la paisible Helvétie. De plus, elle renforcerait sans conteste la crédibilité de notre neutralité dont se gaussent certains membres de la Commission européenne. A l'ouverture à l'Ouest doit succéder une ouverture à l'Est qui soit autre chose que l'adaptation de traités de commerce anachroniques.

La Dent-de-Vaulion cariée

Depuis décembre dernier, la Dent de Vaulion est équipée d'un skilift qui peut déverser environ 600 skieurs à l'heure à son sommet. Le terrain a été en quelques endroits remodelé; des coupes ont été pratiquées dans la forêt pour y loger les installations de remontée et pour ouvrir une piste.

Tous ceux qui aiment le Jura et en particulier cet incomparable point de vue déploreront cette nouvelle agression contre la nature : pendant l'été déjà, un flot de voitures envahissent les pâturages de la « Dent »; maintenant c'est la tranquillité hivernale qui disparaît.

Vaulion est un village isolé; son industrie décline; ses enfants s'en vont (la population a diminué de près de moitié depuis le début du siècle). On comprend que ses autorités cherchent une thérapeutique à ce dépérissement. Attirer l'industrie ? Il n'y faut pas songer, bien qu'il serait peut-être possible de revigorer certaines activités locales, comme les fromageries.

Attirer les touristes et notamment les skieurs est une solution susceptible de faire renaître l'espoir à Vaulion. La tension intellectuelle, psychique et physique qu'engendrent les méthodes actuelles de travail suscitent chez l'homme un besoin croissant de se régé-

néer spirituellement et physiquement. Il aura besoin à l'avenir d'un espace plus grand pour ses vacances, pour le délasserment du week-end. Dans la Suisse de l'an 2000 avec ses 7,5 millions d'habitants on estime que le besoin d'espace et de délasserment sera quatre fois plus grand qu'il ne l'est aujourd'hui. Dans cette perspective, le Jura vaudois avec ses vastes forêts, ses pâturages, ses lacs peut et doit devenir une grande zone de détente.

Des complexes alpino-financiers dans le Jura ?

Malheureusement, l'équipement touristique de la Suisse ne se poursuit pas dans le cadre d'un plan d'aménagement du territoire ayant comme but primordial le bien public. Il est trop souvent le fait de « promoteurs » suisses et étrangers pour qui le respect des sites et des paysages n'est pas au premier rang de leurs soucis. Dans les Grisons et au Valais les beautés naturelles sont l'objet d'une mise en valeur fiévreuse. De nouvelles stations, Savognin, Anzère, Thyon, Aminona, qu'Ernest Waibel dans « Construire » appelle justement des « complexes alpino-financiers », ont été aménagées ou sont encore en train de l'être. Mais aménager signifie construire ce qui est immédiatement rentable; les équipements collectifs — routes d'accès, épuration des eaux, incinération des ordures restent en général à l'état d'avant-projet.

En Suisse, chaque saison 30 à 40 nouveaux skilifts sont construits; 800 à 900 fonctionnent actuellement sans compter environ 300 télécabines, télésièges et téléphériques. Leur capacité de transport est de 430 000 personnes à l'heure et les recettes de 5,5 millions de francs en 1948 doivent atteindre 100 millions par hiver actuellement. Cette industrie est donc florissante et de nouveaux projets toujours plus audacieux sont à l'étude: téléphériques pour le Petit Cervin, pour le Feekopf sur Saas-Fee (à 3800 m d'altitude!). Chaque montagne aura-t-elle bientôt son skilift ou son téléphérique ?

Après les Alpes, les « promoteurs » semblent découvrir maintenant les Préalpes vaudoises; on connaît le projet du « Super-Montreux » que le comité « SOS Préalpes » tente de contrecarrer.

Et le Jura ? Est-il déjà un champ de manœuvre pour spéculateurs-promoteurs ? Saint-Cergue subit la pression de Genève et s'est transformée en une station d'hiver de type alpin. A l'autre extrémité du Jura vaudois, à Sainte-Croix-Les Rasses une évolution semblable se dessine: les 20 000 Yverdonnois sont proches. La mise en valeur touristique de l'espace intermédiaire est à peine ébauchée mais le skilift de la Dent est un signe, un symptôme d'une évolution qui, toute proportion gardée — Vaulion ne deviendra jamais, Dieu merci, un Anzère ou un Aminona jurassien — va dans le sens d'un tourisme de masse de type alpin.

Est-ce vraiment la seule forme de tourisme hivernal ? N'est-ce pas méconnaître le profond besoin de détente, de calme qui se fera sentir de plus en plus à l'avenir ? Le tourisme de masse est en train de courir au suicide; pourquoi le citadin irait-il passer ses vacances dans des villes en montagne ? Il préférera les passer dans des endroits calmes où il est encore possible de se promener tout en jouissant de la nature. Le succès actuel du ski de fond et de promenade n'est pas un engoûment passager car il permet à l'homme de se régénérer spirituellement et physiquement loin des villes.

Le Jura, Suède de la Suisse

Il faut que les Jurassiens rendent leur région plus attractive mais ils commettraient une grave erreur en imitant les Valaisans qui ont gaspillé les beautés naturelles de leur canton. Ils devraient plutôt s'inspirer des aménagements de vastes zones de délasserment que Finlandais, Suédois et Norvégiens ont créés dans leurs pays — et où les équipements touristiques (pistes, hôtels-refuges) ont été parfaitement intégrés dans une nature aussi ménagée que possible.

La vocation naturelle du Jura central se trouve dans le tourisme pédestre, la pêche, la chasse pendant

l'été, dans le ski de type nordique pendant l'hiver. Les concours de ski du Brassus sont le symbole de cette vocation. La région qui s'étend depuis le Marchairuz jusqu'au Suchet, du Risoux au Pied du Jura doit faire l'objet d'un aménagement d'ensemble et non pas communal. De cette vaste zone de détente la circulation automobile et les exercices militaires seraient bannis.

Le projet de loi fédérale sur l'aménagement du territoire a été récemment publié en même temps que le rapport « Aménagement en Suisse » élaboré par le groupe de travail pour l'aménagement du territoire. S'il n'est pas affaibli par la droite lors des discussions devant les Chambres fédérales sous prétexte qu'il menace la propriété privée, la loi qui en émanera permettra de mener une politique efficace d'aménagement de l'espace qui évitera à la Suisse de demain d'être inhospitalière et inhumaine.

Pierre-A. Goy

Après les grèves dans la métallurgie genevoise: Questions aux syndicats

Quelle est la capacité de lutte de la classe ouvrière ? Quelle est sa visée actuelle: un aménagement constant du système existant ou sa transformation radicale ? Ces questions ont donné lieu depuis quelques années à des réponses diverses voire opposées. A la thèse qui mettait en évidence l'« embourgeoisement » et la « récupération » totale de la classe ouvrière a succédé une vision plus nuancée qui opère une distinction entre l'ancienne classe ouvrière, celle des secteurs traditionnels de l'économie dont les revendications demeurent quantitatives et sectorielles et une nouvelle classe ouvrière, celle des techniciens dont l'optique viserait une transformation complète du capitalisme.

Renouveau des luttes ou revendications traditionnelles

Ces discussions ont été bouleversées depuis deux ou trois ans par l'apparition de grèves sauvages auxquelles personne ne s'attendait dans les pays occidentaux. L'ampleur du phénomène est telle que la Suisse même est atteinte alors que la paix sociale constituait une des caractéristiques majeures du pays. Cependant les grèves sauvages ne permettent pas de découvrir de façon claire les visées profondes de la classe ouvrière: sont-elles un phénomène radicalement nouveau, témoignant d'un renouveau des luttes et de la prise de conscience ou faut-il voir en elles un combat d'arrière-garde qui ne ferait que reprendre, sous des formes nouvelles, les revendications traditionnelles de la classe ouvrière ?

Il est trop tôt pour répondre à ces questions. Toutefois dès maintenant, un problème doit être posé: celui du syndicalisme. Les grèves sauvages ne sont-elles pas un signe de son déclin ? Lors des récentes grèves de Genève, il s'est trouvé de nombreux commentateurs pour prétendre que les syndicats étaient cette fois-ci au pied du mur, voire dépassés. Nous sommes allés poser quelques questions à deux secrétaires syndicaux de la FOMH de Genève dans le double but d'obtenir un complément d'information et d'ouvrir un dossier sur le syndicalisme en Suisse, dossier dont l'urgence est de plus en plus grande:

La FOMH considère-t-elle la grève comme un événement nouveau ou comme un accident de parcours ? Pense-t-elle changer son optique et sa tactique après cet événement ?

La centrale considère-t-elle qu'il y a un problème entre elle et la base ?

Voici les réponses écrites qu'ils nous ont données.

« Le syndicat ne considère pas les événements qui se sont passés à Genève comme un accident de

parcours mais au contraire comme l'apparition au grand jour de tensions qui prennent de plus en plus d'ampleur dans les entreprises et aussi dans la société en général.

» Les travailleurs, comme les citoyens, ont de plus en plus le sentiment confus que la possibilité d'agir sur leur environnement leur échappe.

» Les restructurations des entreprises, tant techniques qu'économiques, provoquent des inquiétudes quant à la sécurité de l'emploi. La faillite de l'économie libérale dans la construction de logements et de l'urbanisation, par les problèmes qu'elle soulève pour les travailleurs, ne fait qu'augmenter et confirmer les craintes des travailleurs quant à leur avenir.

» Face à cette situation préoccupante l'on peut se poser la question de savoir pourquoi les organisations syndicales ont-elles plutôt tendance à s'affaiblir au lieu de se renforcer (ce qui serait logique) ? »

La présence des travailleurs étrangers

« Le premier élément de réponse, et qui a du poids, c'est la présence de nombreux travailleurs étrangers. Il ne faut surtout pas penser au travers de cette affirmation que les syndicats embouchent la trompette de la xénophobie (le nombre de membres et de militants étrangers participant à toutes les instances syndicales le prouve) mais force nous est de constater que du fait que ces travailleurs ne connaissent pas tout de nos structures syndicales, ils continuent à agir et penser selon leurs connaissances et traditions.

» De plus, nos structures démocratiques de consultation et de discussions n'ont pas le panache des actions qui se déroulent dans leurs pays, ce qui peut leur faire minimiser l'action considérable, laquelle peut supporter la comparaison avec l'étranger, des centrales importantes.

» Ils sont de ce fait facilement influençables par tous ceux qui, tant sur le plan suisse qu'étranger et dans le seul but politique, cherchent à détruire les structures démocratiques des organisations ouvrières tant syndicales que politiques. »

L'action des groupuscules

« Si ces groupuscules extrémistes ont toujours échoué dans leur but de destruction des structures de nos organisations, ils facilitent par contre, grâce à leur travail constant de dénigrement mensongère, le désengagement des travailleurs qui manquent de conscience syndicale et politique.

» Ils renforcent le clan des extrémistes patronaux qui n'ont jamais voulu admettre la représentation et la discussion avec des représentants syndicaux dans les entreprises, car tout comme les employeurs de l'ASM, les gauchistes préconisent la dislocation des structures interentreprises au profit du spontanéisme maison. Ce parallélisme déconcertant et la constance des attaques de tous côtés dont sont la cible les syndicats les plus agissants, pourraient laisser supposer qu'il y a entente si ce n'est même pas soutien entre les plus réactionnaires des employeurs et ces professionnels de la révolution. »

Les jeunes travailleurs

« Un autre aspect assez similaire est l'attitude d'une partie des jeunes travailleurs face à l'organisation syndicale. Le manque d'information voulu et maintenu jusqu'à maintenant dans les écoles, y compris les écoles professionnelles, sur le rôle et l'action des organisations professionnelles fait que les jeunes, qui ont un désir violent de justice et d'équité, sont plus sensibles à une certaine forme d'action par méconnaissance de l'action réelle du syndicat et de ses possibilités encore inexploitées.

» De tous ces éléments, les syndicats doivent tenir compte pour l'avenir; et surtout améliorer l'information sur leurs activités.

» En effet, eu égard à l'apathie d'une grande partie des travailleurs telle qu'elle existait ces dernières années, les militants de la base ont poursuivi le combat en tant que minorité active pendant que la majorité des travailleurs s'en désintéressaient ou, de leur propre gré, trouvaient plus confortable de faire confiance à leurs délégués. »

Augmenter la participation des travailleurs

« La question d'une information plus large mise à part, on ne peut pas reprocher aux militants syndicaux d'avoir continué envers et contre tout la lutte dans cette situation difficile, exploitée par le patronat et d'obtenir malgré tout d'importants succès dans de nombreux domaines.

» A part le flottement que l'agitation actuelle peut produire chez certains travailleurs, l'organisation syndicale et ses militants ne sont pas affolés, contrairement à ce que pensent certains, prenant leurs désirs pour des réalités.

» Tout au plus, cette agitation sociale permettra-t-elle peut-être d'augmenter la participation des travailleurs et par là de renforcer l'action démocratique des travailleurs et de leurs syndicats.

» C'est en effet en élargissant le nombre de leurs militants actifs que les syndicats pourront faire inscrire dans la réalité les nombreuses revendications aujourd'hui insatisfaites des travailleurs. »

Les observations des responsables syndicaux appellent trois séries de remarques portant sur quelques points essentiels.

Des nouvelles formes de démocratie économique et sociale

Au-delà des explications économiques, des revendications de salaires, ne convient-il pas de souligner que la grève a constitué une réelle prise du pouvoir par la base ? Au moment où la concentration économique aboutit à une concentration des décisions, la classe ouvrière se trouve de plus en plus éloignée d'un pouvoir qui la manipule sans qu'elle possède les moyens de réagir. A Genève, l'affrontement le plus violent eut lieu dans les deux entreprises dont la direction se trouvait en Suisse allemande. Dans ce sens, il est légitime de voir dans la grève une revendication brutale de démocratie directe, témoignant d'une volonté d'avoir prise sur des décisions qui concernent chaque travailleur. L'exclamation de l'ouvrier gauchiste : « La grève, c'est formidable » auquel répond le militant syndicaliste « La paix du travail a désarmé la classe ouvrière » sont des signes de cet état d'esprit.

On a parlé à propos des grèves de Genève d'une détérioration du climat de travail. Il semble plus juste de parler d'une conscience plus grande des travailleurs de leur pouvoir, de leur droit. Avant de sécuriser l'opinion publique, ne convient-il pas de souligner fortement la lente érosion de nos institutions démocratiques et la recherche sauvage de « nouvelles formes de démocratie » économique et sociale ? La tâche des syndicats ne serait-elle pas de donner à ce mouvement toute son ampleur, toute son efficacité sans essayer de le récupérer ?

L'intégration des travailleurs étrangers

Les grèves actuelles ont pour caractéristique le fait qu'elles réunissent dans un même combat travailleurs suisses et travailleurs étrangers. Il est certain que la présence de ces derniers a été un élément important dans le déclenchement de la grève. Mais est-ce parce qu'ils ignorent le fonctionnement de nos institutions démocratiques ou n'est-ce pas plutôt parce que leur présence en Suisse permet aux ouvriers de notre pays de retrouver une réelle conscience de classe ? L'important n'est pas d'abord de souligner la mentalité syndicale et particulière des travailleurs étrangers mais de constater que les conditions de vie qui leurs sont faites rend possible un réveil de la conscience de classe, parce qu'elles dévoilent une des contradictions les plus flagrantes du capitalisme suisse.

Plus on parle de la nécessaire intégration des travailleurs étrangers, moins on sait comment la réaliser. La seule intégration possible ne serait-elle pas celle qui s'opère dans un combat commun des travailleurs étrangers et suisses ? Les syndicats ne sont-ils pas le lieu naturel où cette intégration peut être faite, où ce combat peut être mené ?

Ouvriers d'extrême-gauche et apprentis

Dans leur réponse, les responsables syndicaux regrettent l'attitude des apprentis et mettent gravement en cause l'action des gauchistes. Nous lais-

serons aux organisations regroupant des intellectuels le soin de répondre. En ce qui concerne les ouvriers à la gauche du parti communiste, dont l'action a été essentielle dans le déroulement de la grève, les apprentis qui ont voté des motions de solidarité, ils devraient être pour le syndicalisme, malgré

Environnement et contestation

L'année de la nature aura été, pour le thème de l'environnement, ce que 1968 aura été pour celui de la contestation : une période de divulgation et de diffusion d'idées non pas nouvelles mais auparavant limitées à un cercle restreint d'individus. Mais la comparaison ne s'arrête pas là, car alors elle serait audacieuse et quelque peu gratuite. Nous pensons, au contraire, que la mise en procès de l'environnement est la continuation, dans le domaine spatial, de la contestation. Il y a, entre les deux, une différence externe, qui ne laisse pas toutefois d'être étonnante, inquiétante même : c'est qu'au contraire de la contestation, la mise en question de l'environnement réalise un consensus. Avant d'expliquer notre étonnement et notre inquiétude, il est nécessaire de donner une définition de l'environnement mais, néanmoins, on peut considérer comme acquis, en vertu du consensus, que tout le monde s'accorde à reconnaître que notre espace est devenu malade. L'environnement est une résultante et, par conséquent, il est inutile de chercher à le définir en soi, à moins de prendre le risque de sombrer dans une description sans intérêt. En réalité, il est la transcription visible d'une série de structures et de champs de forces.

C'est donc par rapport au système qu'il traduit qu'il faut chercher à le définir. On peut dire que l'environnement est la projection, dans l'espace, du système socio-économique qui met en œuvre tout un ensemble de moyens pour satisfaire nos besoins fondamentaux et nos besoins dérivés. Or, le système socio-économique actuel sécrète une rationalité dont le but est la croissance et, accessoirement, le développement.

En première approximation, on peut dire que la croissance se limite à augmenter globalement des biens et des services économiques, alors que le développement s'intéresserait davantage à une répartition sociale équitable.

Temps et espace

Ce type d'objectif conduit à privilégier le temps par rapport à l'espace. En effet, dès l'instant où il faut atteindre, dans un laps de temps limité, un certain nombre de résultats, on raisonne dans le court terme et on ne se préoccupe pas des coûts qui n'auront de signification économique que dans un avenir relativement lointain. Les dégradations de l'espace,

Centre-gauche au village

« Meyrin deviendra ainsi la première commune suisse de centre-gauche » proclame le tract distribué pour les élections communales et signé de trois partis : chrétien-social, socialiste, entente ouvrière (qui comprend les communistes). La nouvelle de cette coalition a été éclipsée par l'union socialo-communiste en ville de Genève, mais sa signification sur le plan suisse est peut-être plus profonde. Faut-il y voir un signe de cette évolution que l'on décèle au plan national et qui voit les démocrates chrétiens aller vers le centre et esquisser ainsi la possibilité d'une nouvelle majorité ?

Ce n'est pas un hasard si cette coalition a vu le jour à Meyrin, commune où a été construite la première cité satellite de Suisse. Qui dit cité satellite, dit population nouvelle et jeune. Les responsables des trois partis intéressés sont des hommes de trente-cinq ans. Plus rapidement qu'ailleurs, les affinités

leur impatience, des rappels permanents des objectifs finaux de la lutte ouvrière. Ce n'est qu'en acceptant cet apport, cette remise en question que les syndicats conserveront leur dynamisme, dynamisme qui dans le cas de la FOMH genevoise explique la mauvaise joie de certains patrons durant la grève.

les gaspillages de ressources et les aménagements urbains défectueux entrent dans cette catégorie des coûts lointains qui, par ailleurs, offrent cette particularité de n'être pratiquement jamais à la charge des firmes privées qui auraient pu les provoquer. Cette accumulation de coûts met en danger la relation homme-espace. Cette relation fondamentale est menacée et, sur ce point, tout le monde est d'accord. Est-ce à dire que tout le monde est responsable ? Indirectement sans doute puisque c'est la satisfaction de nos besoins qui est à l'origine du problème mais directement, il s'en faut. En effet, la rationalité qui déclenche le processus économique a son origine dans certains groupes seulement, appelons-les, pour simplifier, groupes dominants, qui disposent des moyens de mise en œuvre des processus. Ces processus, on l'a dit, sont plus attentifs au temps qu'à l'espace. Cela revient à dire qu'une stratégie de croissance tend à économiser la durée mais à gaspiller relativement l'espace, c'est-à-dire l'environnement. Il est donc inimaginable de songer à protéger l'environnement sans une modification sérieuse de la rationalité en vigueur dans les groupes dominants. Il devrait s'agir même plus que d'une modification.

Environnement et politique

Au terme de cette analyse, nous pouvons expliquer notre étonnement et notre inquiétude. Notre étonnement que les groupes dominants soient parfaitement d'accord avec la mise en procès de l'environnement car ils contribuent ainsi à mettre en évidence l'irrationalité du système qu'ils défendent. Mais la contradiction n'existe pas pour eux, dans la mesure où ils distinguent bien nettement le système socio-économique et sa transcription. Cette abstraction leur permet de traiter l'environnement comme un problème purement technique. Cela signifie qu'ils sont disposés à ne mettre en œuvre que des mesures correctives.

La convergence entre le thème de la contestation et celui de l'environnement n'est donc pas accidentelle. Il s'agit maintenant de savoir quelle est l'orientation qui va prédominer : l'orientation technique ou l'orientation politique ? La première ne peut être que corrective, alors que la seconde peut seule permettre d'imaginer des mécanismes originaux de gestion collective de l'espace.

traditionnelles entre partis et responsables politiques ont dû céder le pas devant les communautés d'idées et d'action que suscitaient des problèmes nouveaux : intégration des nouveaux habitants, animation d'une cité sans activités professionnelles, nuisances dues à l'aéroport de Cointrin tout proche. L'accord ne s'est cependant pas fait facilement : les chrétiens-sociaux voulaient bien des socialistes, mais leur imposer du même coup les communistes c'était exiger beaucoup à la fois ; les socialistes eux ne tenaient pas à se séparer des communistes dont le programme était identique au leur. Tout s'est arrangé avec l'accord des partis cantonaux respectifs et au prix de quelques subtilités de procédure. Nous avons parlé de signe avant-coureur. Peut-être s'agit-il plus simplement d'un phénomène marginal par rapport à la Suisse comme le sont parfois les événements genevois.